

FORMALISER ET IMPLÉMENTER UNE POLITIQUE RH

 Nombre de stagiaires
De 5 à 12 max.

 Durée de la formation
14 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, DRH, Managers

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 2300 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et les éléments clés d'une politique RH
- Savoir formaliser une politique RH adaptée aux besoins de l'organisation
- Mettre en place une stratégie efficace pour déployer cette politique



PROGRAMME

Comprendre les enjeux d'une politique RH

Définition et objectifs d'une politique RH

Pourquoi formaliser une politique RH ?

Alignement de la politique RH avec la stratégie d'entreprise

Les composantes d'une politique RH

Recrutement et intégration

Formation et développement des compétences

Gestion des performances et rémunération

Bien-être au travail et inclusion

Méthodologie pour formaliser une politique RH

Étapes de la formalisation

Impliquer les parties prenantes internes et externes

Rédiger un document clair et opérationnel

Déployer une politique RH

Communication interne : informer et engager les collaborateurs

Formation des managers sur la mise en œuvre

Résistance au changement : anticiper et gérer

Outils et indicateurs pour piloter une politique RH

Suivi des indicateurs clés de performance (KPI)

Outils numériques pour la gestion RH

Ajustements et amélioration continue

Plan d'action individuel

Définir les étapes concrètes pour implémenter la politique RH dans son organisation

Analyse des ressources nécessaires et des risques



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEUX : 02 98 24 93 39